

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le prochain conseil municipal aura lieu le :

**Mercredi 23 juin 2010 à 20h30
salle du conseil de la mairie.**

L'ordre du jour sera le suivant :

Intervention de Madame Sandie Birot, chargée de communication du SICTOM de Loubeau

- 1/ Foyer des jeunes travailleurs : attribution du marché de travaux
- 2/ Ancien hôpital rural – restructuration de l'Unité de soins de longue durée – attribution du marché de travaux
- 3/ Restructuration des WC publics : attribution du marché de travaux
- 4/ Fiscalité directe locale : fixation du taux de cotisation foncière des entreprises (CFE)
- 5/ Restauration scolaire : tarifs
- 6/ Garderie périscolaire : tarifs
- 7/Centre Régional d'Art Roman : convention avec la Région Poitou-Charentes et le Syndicat mixte d'action pour l'aménagement du Pays Mellois dans le cadre du Pays d'art et d'histoire
- 8/ Fondation du Patrimoine : taux d'intervention de la ville aux projets mis en œuvre par des particuliers non imposables
- 9/ Régie de recettes du camping municipal : taxe de séjour
- 10/Régie de recettes du gîte d'étape : annulation de la délibération du 26 juin 2002
- 11/Subvention de fonctionnement aux associations
- 12/Subvention exceptionnelle : Club Sportif Mellois
- 13/Accroches de l'été : demande de subvention à la Région via le CRDD
- 14/Subvention exceptionnelle : La Ronde des Jurons pour deux concerts sur la route
- 15/Chantier international de jeunes : convention avec l'association Solidarité Jeunesse
- 16/Subvention exceptionnelle : Centre socio culturel du mellois pour le chantier loisirs
- 17/Convention d'utilisation de la cuisine centrale et du véhicule de livraison avec le Centre socio culturel du mellois
- 18/Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Yves Debien
Maire

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
Michel Thebault